

A PARIS, RUE BERGERE, N° 18,

Maison de Roulage et de Commission

D. R.

GONTIÉ ET LORAUX JEUNE,

Entrepreneurs généraux des Transports du matériel des Administrations de l'Enregistrement et des Domaines et des beaux arts.

Vastes Magasins couverts et bien aérés, assurés contre l'incendie, et propres à recevoir en dépôt toute sorte de Marchandises, à un prix modéré.

322 FR. C.

Véture.....	50
Lettre de voiture.....	75
Remboursement.....	37.95
TOTAL.....	88 70

ENTREPOT

A toutes les Barrières.

Avant d'entrer en ville, le voiturier est tenu de prévenir les destinataires pour les Marchandises soumises aux droits d'étranger. Il n'est point responsable des évènements de force majeure, ni du coulage des liquides et de la rupture des choses fragiles. En cas de perte ou d'avarie, on peut tout recours contre nous, si on néglige de remplir les formalités prescrites par le Code de commerce.

Marques. N°. Poids.

D A<sup>o</sup> - 1 - 72 - 14<sup>St</sup>

Paris, le Vingt sept 7<sup>bre</sup> 1836

A la Garde de Dieu et sous la conduite de

vous recevrez devant la porte du magasin qui il vous plaira s'indiquer.  
Une Caisse Ruste en Plâtre ouqué n° 8848

pesant tout soixante dix-sept livres — que le voiturier est tenu de vous livrer dans le délai de Ordinaire jours, sous peine de perdre le tiers du prix du transport, que vous lui paierez à maison et Cinq-vingt francs franc le port plus quatre vingt francs soit cent dix francs pour frais de Douane et autres

Monsieur

Le Directeur de l'Académie

de France  
à Rome

P. Gontié & Loraux jeune  
Paris

322bis



11

Paris